

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du Conseil municipal de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue à la salle municipale, située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, le mercredi 14 mai 2014 à 19h00. Un avis de convocation a été remis à chacun des élus comme prescrit par la Loi.

Sont présents : Les conseillers(ère) M. Michel Prince, Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche et M. Serge Breton, sous la présidence de M. André Henri, maire.

Sont absents : Les conseillers M. Michel Dumont et M. Pierre Boisvert

Est également présente : Mme Sonia Lemay, secrétaire-trésorière adjointe.

14 mai 2014 **1. Ouverture de l'assemblée spéciale**

Constatant qu'il y a quorum, M. André Henri procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

2014-05-105 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Michel Prince, appuyé par M. Rémy Larouche et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation de mandater Me Caron, à envoyer une seconde mise en demeure à la firme Pluritec
4. Autorisation de mandater Me Caron, à envoyer une mise en demeure à l'entreprise Gagné Excavation Itée
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

2014-05-106 **3. Mandat à Me Claude Caron**

Il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand et il est résolu à l'unanimité. De mandater Me Claude Caron de la firme d'Avocats Caron Garneau Bellavance pour transmettre une mise en demeure au(x) responsable(s) des travaux de conception et d'exécution de collecte et traitement des eaux usées, relatif à la réfection du chemin du Village, de la rue de l'Église, de la rue Principale et de la Route 161 et pour déposer les procédures judiciaires jugées nécessaires contre lesdits responsables.

4. Autorisation de mandater Me Caron, à envoyer une mise en demeure à l'entreprise Gagné Excavation ltée

La résolution précédente inclus tous lesdits responsables. Donc elle convient aux points 3 et 4 de l'ordre du jour.

5. Période de questions

Aucune question n'a été posée durant la période de questions.

6. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Serge Breton à 19h37.